

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MAESTRIA

La marque des beaux et bons
papiers peints
du spécialiste

Adolphe Meystre s.a. - St-Pierre 2 - Lausanne

de **PAPETERIE**
ST LAURENT
Charles Krieg

RUE ST LAURENT. 21
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 3 55 77

ENTREPRISE

JEAN SPINEDI S. A.

LAUSANNE

TRAVAUX PUBLICS

MAÇONNERIE

AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS

Entreprise de ferblanterie
Couverture, Appareillage
CONCESSIONNAIRES

Christin Frères

Lausanne . Rue de la Barre 4
Téléphone 2 93 84 . Maison fondée en 1876

Entretien de toitures en tous genres . Installations
sanitaires . Lessiveuses . Essoreuses . Paratonnerres
Vérification électrique.

Informations

Un fléau moderne : le bruit

Sé doute-t-on du « redoutable toxique social » que constitue le bruit ?

Le Dr J. Poucel, qui le définit en ces termes (« Vie & Santé »), s'est attaché à ce problème et écrit à propos de la nocivité du bruit : « L'oreille est beaucoup plus sensible que l'œil. La plus petite énergie sonore perceptible, a établi Béattie, est de même grandeur que celle qui serait envoyée par la lumière d'une bougie distante de treize kilomètres, distance à laquelle la lumière ne serait pas perçue.

» L'oreille discerne les fréquences comprises entre 20 et 30 000 vibrations par seconde, grâce à l'excitation des cellules auditives ciliées de l'organe de Corti. Les bruits répétés d'une certaine intensité agissent comme des *micro-traumatismes* qui enlèvent à l'ouïe sa finesse. Il est classique de citer en exemple la profession de chaudronnier, dont les ouvriers perdent en dix ans 50 % de l'acuité auditive ; en vingt ans 80 %. Au-dessus de quinze ans, aucun ouvrier n'entend la voix chuchotée à quatre mètres.

» Mais le traumatisme atteint aussi le cerveau. Des troubles généraux en sont la conséquence : « fatigabilité », moindre rendement au travail. Le Dr Poitier a démontré qu'il peut en résulter des troubles graves de la sécrétion gastrique... Ni la distraction, ni le sommeil lui-même n'interrompent la nocivité du bruit...

» Chez les malades, les neurasthéniques, le bruit peut intensifier l'exaspération... »

L'auteur cite l'action entreprise dans plusieurs pays par des *Ligues contre le bruit*. En France, par exemple, le Touring-Club s'est livré, avec la collaboration du Laboratoire d'essais du Conservatoire des arts et métiers et la Chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie, à des recherches au moyen de la sonde phonique, en vue d'édifier des immeubles insonores. Le prix de revient de ces constructions complique singulièrement le problème pour l'instant, mais si, individuellement, chaque personne mettait en pratique le slogan lancé par ce même touring : « Le silence de chacun assure le repos de tous », un grand pas serait fait dans la lutte quotidienne contre le bruit.

H. S. M.

Vers le XXXI^e Comptoir suisse

Depuis octobre 1949, l'esplanade lausannoise de Beaulieu, emplacement réservé à notre grande Foire nationale d'automne, est transformée en un vaste chantier. Jour après jour, une nouvelle galerie se dessine, une nouvelle halle prend corps. En portant la surface totale d'exposition de 76 000 à 82 000 m², ces importantes constructions permettront de réaliser des projets longuement caressés et d'accueillir un plus grand nombre d'exposants.

Le 31 mars 1950, date de clôture pour les inscriptions, le Comptoir suisse se réjouissait d'enregistrer la participation de cent vingt firmes nouvelles, se répartissant entre les divers groupes d'exposants.

Le XXXI^e Comptoir suisse se prépare donc dans les conditions les plus favorables. Si la présentation générale de la foire relèvera de la traditionnelle exposition de la production helvétique dans son ensemble, quelques innovations en souligneront le caractère particulier.

Une halle du lait, enfin complète et digne de cette importante industrie de notre pays, sera, précisément, l'une de ces attractions. De la traite à la dégustation, toutes les opérations relatives à la pasteurisation et à la lactilisation seront exécutées et commentées devant les visiteurs. Une exposition annexe des produits dérivés du lait complètera opportunément cette halle.

Une halle de la construction où, pour la première fois, des machines à travailler le bois figureront au Comptoir suisse, est envisagée en complément de la halle habituelle des machines-outils et machines agricoles.

Enfin, comme par les années précédentes, soucieuse d'opposer en un contraste suggestif une production spécifiquement suisse à quelques-unes des spécialités d'un pays complémentaire au nôtre par son économie, la Foire nationale de Lausanne annonce la participation officielle de l'Italie à sa XXXI^e manifestation.

D'autres innovations sont encore à l'étude sur lesquelles nous reviendrons en temps opportun.

C.

Dix prescriptions pour la construction de logements hygiéniques

Au cours de la conférence du 24 mars 1950 à l'Institut d'utilité publique qui eut lieu à Francfort-sur-le-Main, sous ce titre : *Hygiène de l'habitation dans la construction de logements sociaux*, à laquelle prirent part médecins et architectes, ainsi que des représentants d'organisations scientifiques, économiques et sociales de la construction d'habitations, les données d'hygiène suivantes furent arrêtées pour l'établissement des plans de construction :

1. La création d'habitation saine repose sur la notion qu'elle contribue à l'entière possession des facultés physiques et mentales et au développement de la personnalité, comme elle est définie par l'Organisation de la santé mondiale.

2. Une habitation doit correspondre aux besoins suivants de la condition humaine : habiter, dormir, faire la cuisine, assumer les soins corporels et les soins ménagers. Sont comprises les conditions suivantes :
 - 1° L'habitation doit représenter une unité parfaite ;
 - 2° Aucune pièce ne doit servir à la fois de living-room, de chambre à coucher et de cuisine. Tout au plus de living-room et cuisine ou living-room et chambre à coucher ;
 - 3° Le malade de la tuberculose, quel qu'il soit, devra avoir sa chambre à coucher personnelle.
 Si la solution cuisine-living-room est adoptée, le coin réservé au fourneau sera envisagé avec son éclairage propre ainsi que son aération.
3. A l'intérieur de chaque habitation, il devra y avoir un W.-C. Une chambre à lessive — si possible avec baignoire — doit être envisagée séparée des autres pièces. Pour les habitations pour petites familles, elle pourra être combinée avec les W.-C.
4. Pour les grandes lessives, l'installation d'une chambre à lessive locative est recommandée et baignoires communes, pour décharger les installations de baignoires de la maison.
5. Les plus petites demeures également doivent remplir ces conditions minimums.
6. Les habitations primitives (baraques, grottes d'habitation) ne sont pas une solution à la question de l'habitation et représentent un foyer dangereux pour l'hygiène.
7. Les conduites d'eau et les égouts doivent être élaborés sous la direction d'un hygiéniste.
8. Les habitations à plusieurs étages et les habitations familiales dans les mêmes conditions représentent l'exécution idéale des prescriptions hygiéniques et sont la forme utile de la construction d'habitation.
9. Pour les personnes isolées et âgées, il y a lieu de créer des asiles.
10. La reconstruction d'édifices ayant subi des dégâts ne sera à envisager que si les prescriptions d'hygiène nécessaires peuvent être remplies. Il y aurait lieu de prévoir des espaces verts sur l'emplacement de la vieille ville.

Francfort-sur-le-Main, le 25 mars 1950.

Bibliographie

- Fédération internationale pour l'habitation et l'urbanisme.* — Rapport sommaire du XIII^e congrès international (Suisse). — N° 6, 1948.
- Financement de l'habitation. — Plans d'aménagement. — Progrès en matière d'habitation. — L'urbanisme et le droit de propriété.
- The American City.* — N° 3, 1950. (U. S. A.)
- L'aération d'un métropolitain. — La question de l'adduction de l'eau. — Les bâtiments publics en Alaska.
- Architectural Forum.* — N° 3, 1950. (U. S. A.)
- Hôtels. — La Suisse construit.
- Architectural Record.* — N° 3, 1950. (U. S. A.)
- Une école d'administration. — Un magasin de chaussures. — Le bâtiment du téléphone Bell dans le Michigan. — Les hôtels pavillonnaires en Amérique. — Les matières plastiques dans le bâtiment.
- L'Architecture française.* — Nos 97-98, 1950. (France.)
- Numéro consacré aux immeubles de bureaux (laboratoires, entrepôts, ateliers, usines).
- Arktekt.* — Nos 1-2, 1950. (Turquie.)
- Le pavillon de la « Sümerbank » à l'exposition d'Istanbul. — Les maisons de la loterie, de la Banque d'affaires. — Le Stade de la Municipalité à Rio-de-Janeiro. — Les maisons de rapport en bloc en Grande-Bretagne. — L'habitation populaire à Rotterdam. — La maison et le jardin. — Herkolaneum (maison au cerf). — Les ruines de Baalbek. — Le plan d'aménagement de la ville de Çanakkale. — L'architecture byzantine (suite). — Le béton armé et A. Perret.
- Bauen und Wohnen.* — N° 3, 1950. (Allemagne.)
- La cité d'habitation Dornler à Munich. — Maisons anglaises en aluminium. — La question de la préfabrication. — Meubles de série. — Revue du bâtiment.
- Bauen und Wohnen.* — N° 4, 1950. (Allemagne.)
- L'architecte E. Schweizer et son œuvre. — Le concours pour le pavillon Alster à Hambourg. — La maison et le jardin.
- Baumeister.* — N° 4, 1950. (Allemagne.)
- Reconstruction du Théâtre de la Résidence à Munich. — Agrandissement d'une église de village. — Une chapelle à Berlin. — Reconstruction d'églises en Allemagne. — Protection du titre d'architecte en Allemagne.
- Bouwbedrijf en Openbare Werken.* — N° 5, 1950. (Pays-Bas.)
- Un immeuble locatif en Suède. — Sécurité. — Meubles provinciaux.
- Bouwbedrijf en Openbare Werken.* — N° 6, 1950. (Pays-Bas.)
- Nouveaux matériaux de construction.
- Bouwbedrijf en Openbare Werken.* — N° 7, 1950. (Pays-Bas.)
- La construction d'immeubles-tours. — Les subventions en Angleterre.
- Building Digest.* — N° 3, 1950. (Grande-Bretagne.)
- Un stade à Genève. — Un hôpital en Italie. — Un gratte-ciel à Moscou. — Une usine au Portugal. — Le problème de l'habitation en Afrique (climatisation). — Usines. — Laboratoires. — Ecoles. — Habitations. — Matériaux. — Expériences. — Bibliographie.

Capitalisme? Collectivisme? Dirigisme?

Un de ces trois systèmes économiques peut-il mettre fin au malaise de notre temps? A quelle condition?

Si vous voulez être renseigné objectivement sur les grands problèmes qui sont à l'origine de la crise de notre civilisation et sur les moyens de les résoudre, ne manquez pas de lire l'ouvrage de M. André Stalder: **Au-delà du Capitalisme, du Collectivisme et du Dirigisme.**

Volume de 340 pages, au prix de Fr. 8.60, plus 60 ct. Icha et port (contre remboursement: 20 ct. en sus). En vente dans les librairies et chez l'éditeur: Imprimeries Populaires, Lausanne.

LAMES PLANCHER SAPIN

sans nœuds «HAMA» rift
⊕ BREVET ⊕

Longueurs: 1,00/6,60 m. de 20 à 20 cm.
Largeur: 108 mm. Epaisseur: 23 mm.

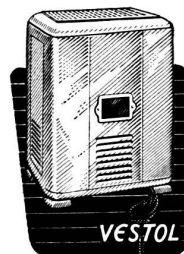
S. A. pour le Commerce des Bois
C. Bourquin & fils, MEYRIN-GENÈVE, tél. (022) 8 97 03
J. & P. Guignard S. A., Scierie-Parqueterie,
ROMAINMOTIER, tél. (024) 7 41 61

électricité

E. WEBER

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 3 16 97

Le beau calorifère à mazout



VESTOL

tellement économique...
et tellement mieux...

Fabrication suisse

AUTOCALORA s.a.
LAUSANNE, 8 rue de la Tour
Téléphone 3 09 45